



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

31/1/2022

Dossier complet le :

31/1/2022

N° d'enregistrement :

2022-6042

1. Intitulé du projet

Création d'un crématorium sur la commune de CHATEAU-THIERRY (02)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

La Société des Crématoriums de France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BEHRA Luc Directeur Général

RCS / SIRET

4 0 2 7 6 1 7 8 7 0 0 2 3 1

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
48° 41°a	Création d'un crématorium avec un four, représentant un aménagement total de 655 m ² . 51 places visiteurs dont 1 PMR et 3 places de service. Création d'un parking, d'une voie de service et de cheminements piétons extérieurs pour une surface totale de 2.395 m ² . Surface totale 5.800 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un crématorium sur la parcelle cadastrale 000ZM 195 (25.005 m²)

L'ensemble des aménagements du crématorium représente une surface totale de 5.800 m² et comprend :

- 1 bâtiment regroupant une surface pour l'accueil du public et une surface technique
- 1 jardin du souvenir
- 1 parking visiteur de 51 places et un parking service de 3 places.

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à une demande croissante de la crémation, aujourd'hui près de 40% des obsèques sont suivies d'une crémation et ce taux augmente d'un point par an. Il est ainsi attendu que 50% des obsèques soient suivies d'une crémation en 2030.

La ville de Château-Thierry est actuellement éloignée des crématoriums existants et les familles sont obligées de parcourir de distances afin de bénéficier des services offerts par un crématorium :

- Le crématorium de Saint-Souplets se trouve à 49 km à l'ouest du projet (trajet : 49 minutes en voiture).
- Le crématorium de Mareuil Les Meaux se trouve à 51 km à l'ouest du projet (trajet : 43 minutes en voiture).
- Le crématorium de Reims se trouve à 63 km au nord-est du projet (trajet : 46 minutes en voiture).
- Le crématorium de Châlons-en-Champagne se trouve à 106 km au nord-est du projet (trajet : 1h09 minutes en voiture).
- Le crématorium de Saint Sauveur se trouve à 66 km au nord-ouest du projet (trajet : 1h13 minutes en voiture).

Le crématorium est réalisé dans le cadre d'une convention de délégation de service public

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La préparation (dépôt des dossiers réglementaires, consultation des entreprises, analyse des offres) est prévue sur environ 15 mois et les travaux sont prévus sur une durée totale de 12 mois, pour une durée totale de 25 mois.

La décomposition des phases chantier est la suivante

- un mois de préparation de chantier et 12 mois de travaux

Les travaux seront effectués hors de l'emprise publique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le crématorium devrait réaliser 485 crémations lors de sa première année d'exploitation et 987 crémations à terme.

Le crématorium comprend 1 appareil de crémation (la place pour en ajouter un second dans le futur est prévue), lequel sera muni d'un dispositif d'introduction des cercueils. Un système de récupération et de traitement des cendres, d'un système de filtration seront installés dans un local dédié (la filtration des rejets sera supérieure aux normes réglementaires en vigueur). Le local où se situe l'appareil de crémation est coupe-feu deux heures. Les systèmes de ventilation et de refroidissement seront situés en extérieur.

L'accès à la parcelle et la sortie des véhicules se feront par une voirie d'accès.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation de loi sur l'eau (IOTA); permis de construire (PC); autre : e projet est soumis à permis de construire au titre des articles L . 421-1 et R. 421-1 et suivants du code de l'urbanisme.

Le projet est soumis à autorisation de création d'un crématorium délivrée par le préfet après enquête publique environnementale et avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques en application des articles L. 2223-40 et R. 2223-74 du code général des collectivités territoriales. Le projet respecte sur tous les points le PLU en vigueur : PLU 6ème modification du 26/09/19, ainsi que le PPRI.

Le projet est soumis à la loi sur l'eau (codifiée dans le code de l'environnement dans les articles L210-1 et suivants)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du projet	5.800 m ²
Surface bâtie - emprise au sol	655 m ²
Capacité d'accueil (salles de cérémonie)	150 personnes (100 + 50)
Personnel	2 personnes
Voirie d'accès	2.395 m ²
Capacité parking	51 places visiteurs + 3 employés

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue d'Etrépilly - Parcelle cadastrale
000 ZM 195 02400 CHATEAU
THIERRY

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 23 '16 "E Lat. 49 ° 03 '47 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche est à 1,42 km à l'est La ZNIEFF de type II la plus proche est à 1,32 km à l'est Voir annexe 8
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPBE existe et s'applique dans l'environnement de la ville de Château-Thierry depuis 2014. Notre projet se situe toutefois en dehors des zones à enjeux de la ville pour la réduction du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet est classée en zone sismique de niveau 1 (faible). La commune est concernée par des inondations : elle fait partie d'un territoire à PPRN inondation (révisé et approuvé) . La zone du projet n'est cependant pas concernée : elle est en dehors des périmètres du TRI et du PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Natura 2000 "Oiseaux" à 16 km Natura 2000 "Habitats" à 3.1 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau consommée par le crématorium proviendra du réseau communal d'eau potable (pas de prélèvement direct dans le milieu naturel via un forage). Les utilisations de l'eau concerneront les besoins en eau potable estimés à quelques centaines de litres par jour.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera à priori excédentaire en matériaux : évacuations liées au fondation du bâtiment et à la création de la voirie et du bassin. les matériaux seront évacués par l'entreprise retenue pour la construction du crématorium vers un centre agréé.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le risque "Inondation", via un PPRN, est présent sur la commune (voir paragraphe 5), mais la zone du projet n'est pas située sur la zone à risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera conforme aux dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux crématoriums ainsi qu'à l'arrêté du 28 janvier 2010 relatif à la hauteur de la cheminée des crématoriums et aux quantités maximales de polluants contenus dans les gaz rejetés à l'atmosphère.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	50 proches sont estimés en moyenne par crémation (environ 25 véhicules). A terme, 4 crémations par jour sont prévues soit 100 véhicules visiteurs par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic engendré par l'activité du crématorium sera la seule source de bruit notable : les nuisances sonores engendrées par le trafic seront très faibles. Le bruit de l'aéroréfrigérant est de 44dB à 10 m soit autant qu'une conversation normale. Ainsi l'impact sonore sur son environnement sera minime.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seules nuisances olfactives peuvent provenir des véhicules des visiteurs et du personnel. Les nuisances sont donc très limitées (sur la parcelle du crématorium).</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En dehors des périodes de chantier (impact temporaire), le crématorium n'est pas susceptible de générer des vibrations dans l'environnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le crématorium fonctionne exclusivement en période diurne.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les fumées du crématorium produites par la crémation contiennent des polluants. Cependant la mise en place d'un système de filtration permet de réduire les concentrations rejetées, permettant des rejets conformes à la réglementation. Installation conforme aux dispositions de l'arrêté du 28 janvier 2010. (voir annexe 7 - Description techniques Four & Filtration)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment et de parkings qui vont imperméabiliser la zone nue actuelle. L'imperméabilisation sera limitée par la présence d'espaces verts. Les eaux pluviales (toiture et parking) sont récupérées dans le réseau du site avant d'être évacuées via un séparateur hydrocarbure dans la noue perméable puis dans le réseau public (débit de fuite = 2l/sec/ha).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le crématorium rejettera uniquement des effluents domestiques inférieurs à une dizaine d'équivalents-habitants dans le réseau collectif de la ville (aucun effluent de process de crémation).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets seront assimilés à des ordures ménagères (papiers, gobelets vides,...).</p> <p>Les résidus métalliques issus de la crémation font l'objet de collecte, traitement et valorisation dans le cadre d'une filière spécifique d'un opérateur externe. La traçabilité sera assurée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un système de filtration permettra de réduire les concentrations de polluants des fumées de crémation rejetées dans l'atmosphère, permettant des rejets conformes à la réglementation. Les données fournies par le constructeur de l'appareil de crémation et de la ligne de filtration, Facultative Technologies, montrent même que les rejets seront potentiellement inférieurs à 50% des valeurs limites prévues par l'arrêté du 28 janvier 2010.

De plus, le délégataire pour la construction et la gestion du crématorium s'engage à maintenir une végétation à haute tige en fond de parcelle.

L'installation sera conforme a minima à l'arrêté du 28 janvier 2010.

Concernant les nuisances sonores, le site ne fonctionnera pas en période nocturne.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que notre projet ne nécessite pas de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 31/01/2022